

MOTION PRÉSENTÉE AU CA À L'INITIATIVE DES ÉLUS

Les élus du Personnel des listes d'UNION, SNES et SNALC, les représentants des parents d'élèves, les représentants de la commune élus au CA du Lycée Général et Technologique d'Artois de Noeux-les-Mines prenant connaissance des modifications de la structure appellent à voter contre le chiffrage de cette DHG pour l'année 2011-2012 calculée a minima et à voter également contre sa répartition.

Les élus du CA constatent des contradictions et considèrent :

- Qu'une sixième seconde sera une réalité dès la rentrée prochaine et qu'il est inconcevable de ne pas la prendre en considération dans la structure et la DHG présentées au vote.
- Que la dotation horaire en HP passe de 907 heures à 730 heures soit une diminution de 177 heures. Ce qui représente en ETP une suppression de 10 postes d'enseignants alors que la dotation en HSA passe de 71,4 heures à 128 heures soit une augmentation de 56,6 heures.
- Que si les HSA ne sont pas effectuées par de nombreux collègues à la rentrée prochaine certains cours ne pourront être dédoublés et seront donc dispensés dans des classes dont les effectifs seront de 35 élèves.
- Que l'environnement socio économique des élèves que nous accueillons dans notre établissement nécessite des moyens supérieurs à ceux alloués pour que les enseignants puissent prendre en charge les élèves en grande difficulté.
- Que notre établissement accueille depuis plusieurs années des élèves en situation de handicap et que la diminution des moyens alloués remettra forcément en cause la qualité et l'accueil qui leur sont actuellement réservés.
- Que l'installation imposée de supports stagiaires en remplacement de collègues expérimentés est contradictoire avec la nécessité d'un suivi permanent et collectif d'une équipe pédagogique stable et solide.
- Que la suppression de la filière BTS CGO ne répond en rien au besoin réel de notre établissement qui cette année encore dispose de 27 élèves en Terminale STG CFE à qui on supprime la possibilité de s'orienter dans cette filière dans leur établissement d'origine.
- Que les collègues touchés par les suppressions de postes et les Compléments de Services Donnés sont des enseignants impliqués, appréciés depuis de nombreuses années dans la vie de l'établissement ainsi que dans le suivi personnalisé des élèves.
- Que les pondérations allouées aux collègues qui enseignent en BTS, plus les heures supplémentaires réalisées permettent à certains collègues de disposer de services de 24 heures alors que d'autres collègues de la même discipline voient leur poste supprimé.

Au regard de toutes ces contradictions, nous demandons que la DHG de notre établissement soit réexaminée afin de permettre aux enseignants de poursuivre le travail de qualité commencé depuis plusieurs années qui jusqu'à présent a permis à notre établissement d'obtenir des résultats au Baccalauréat supérieurs à la moyenne académique.

LES ÉLUS DU CA